



## Les données économiques et sociales du Transport Routier de Voyageurs

**Le transport routier de voyageurs (TRV), par autocar ou par véhicule léger est présent sur tout le territoire où les entreprises offrent une gamme de services très diversifiés :**

- **Les services réguliers conventionnés** : services scolaires, lignes régulières régionales, départementales ou intercommunales qui desservent plus de 15000 communes grâce à près de 120 000 liaisons.
- **Les services occasionnels et touristiques** : circuits "à la place" ou collectifs, déplacements d'associations culturelles ou sportives, séjours linguistiques, circuits découvertes, séjours de plusieurs jours en France ou à l'étranger.
- **Les services de transport à la demande** : services "souples" pour répondre notamment aux besoins des personnes à mobilité réduite.
- **Les services librement organisés** : lignes régulières nationales ("cars Macron" depuis 2015).
- **Les services internationaux** : lignes internationales longue distance.

Le transport routier de voyageurs est un mode de déplacement en croissance régulière. Il forme et recrute chaque année plusieurs milliers de salariés. Ces emplois de proximité sont non délocalisables. Véritable acteur économique de poids, c'est un maillon incontournable de l'intermodalité.

### 1 Poids économique du Transport Routier de Voyageurs

- **3 241 entreprises avec salariés** au 31 décembre 2017 (artisans, PME et groupes).  
 › Source : Rapport OPTL 2018.
- **72 175 autocars** au 1<sup>er</sup> janvier 2018.  
 › Source : SDES-RSVERO.
- **7,1 milliards d'€ de chiffre d'affaires** en 2016 pour les entreprises de transport routier interurbain de voyageurs.  
 › Source : Chiffres clés du Transport - Édition 2019
- **43,9 milliards de voyageurs/kilomètres** en autocar en 2017.  
 › Source : les comptes des Transports en 2017 – publication août 2018.
- **2 millions d'élèves** sont transportés par jour pour se rendre dans leur établissement scolaire.  
 › Sources : CEREMA – ANATEEP.
- **630 000 enfants** sont transportés chaque année en voyages scolaires et éducatifs.  
 › Source : l'Office.

## 2 Poids social du secteur

- **98 851** salariés
- **95 %** des salariés sont en CDI
- **84 %** des salariés sont conducteurs
- **11 877 offres** ont été déposées au Pôle Emploi en 2017.
- **Le taux de féminisation est de 28 %** en 2017.
- **6 645 titres professionnels**, conducteur transport routier interurbain de voyageurs délivrés en 2017.

› Source : Rapport OPTL 2018.

## 3 Les “cars Macron” ou Services librement organisés (SLO) : une activité qui renforce le dynamisme du secteur depuis 2015

La Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (Loi Macron) du 6 août 2015, autorise les autocaristes à transporter librement des passagers sur de longues distances en France.

Bilan au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 depuis l'ouverture du marché :

- **2 563 emplois directs (ETP)**
- **23 millions de passagers** ont été transportés en 4 ans.
- **9 millions de passagers** ont été transportés en 2018
- **262 communes** desservies.

› Source : Arafer.

### Évolution du nombre de passagers par an

› Source : ARAFER.

